

BIBLIOTHÈQUE RURALE

INSTITUÉE

PAR LE GOUVERNEMENT.

MANUEL FORESTIER.

MANUEL

FORESTIER

PAR

M. CLÉMENT,

AGRONOME DU ROI.

BRUXELLES.

G. STAPLEAUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

—
1851

FORESTIER
SCIENCE FORESTIERE

SCIENCE FORESTIERE.

On entend par forêt une surface de terrain d'une assez vaste étendue, peuplée d'arbres ou d'arbustes sauvages.

On entend par bois une partie de forêt ayant des limites déterminées pour l'ordre de l'exploitation.

Les forêts font l'objet de la science forestière, et celle-ci comprend les principes de les créer et de les traiter de la manière la plus rationnelle et la plus convenable pour les intérêts du propriétaire et pour les besoins de la société.

L'étude de la science forestière comporte deux grandes divisions ou parties, savoir :

- A. La production forestière;
- B. L'économie forestière.

La première nous apprend la manière et les moyens de cultiver, de conserver et d'exploiter les forêts; la deuxième nous fait connaître comment ces divers moyens peuvent et doivent être mis en rapport avec le but du propriétaire et avec l'utilité publique.

D'après ces définitions, la production forestière doit comprendre :

- 1° La culture
 - 2° La conservation
 - 3° L'utilisation ou l'exploitation
- } des bois.

L'économie forestière s'occupe plus spécialement de :

- 1° L'aménagement
 - 2° L'estimation
 - 3° L'organisation et la direction
- } des forêts.

PREMIÈRE PARTIE.

PRODUCTION FORESTIÈRE.

CHAPITRE PREMIER.

CULTURE FORESTIÈRE.

La culture forestière apprend non-seulement la manière et les moyens de traiter et de régénérer les bois existants, mais elle apprend aussi à en créer de nouveaux, soit là où il n'en existe pas encore, soit à la place de ceux existants, mais qui sont impropres à la reproduction, ou ne répondent plus au but du propriétaire.

La culture forestière, envisagée sous ces divers points de vue, se divise :

- 1° En culture forestière naturelle;
- 2° En culture forestière artificielle.

La première nous donne les moyens naturels par lesquels, à la place d'anciens bois parvenus à l'âge d'exploitabilité, on peut provoquer et obtenir la reproduction de bois nouveaux de même espèce. On pourrait lui donner le nom de *sylviculture* proprement dite.